

## EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 12 AVRIL 2021

NOMBRE :

- de Conseillers en exercice 27
- de présents 20
- de votants 26

L'an deux mil vingt et un

Le douze avril

Le Conseil Municipal de la Commune de MAING

Etant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,

Sous la présidence de Mme Corinne COLLET, 1ère Adjointe au Maire

OBJET

### **VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Etaient présents : D. RAMEZ C. COLLET G. COLLET MP. THUILLET C. DESROUSSEAUX H. DUMOULIN L. BLONDEAU L. PHILIPPE A. DEVEMY H. LEDOUX JM. DELANNOY B. MERESSE C. GRAND C. RIFF A. MALABOEUF I. PLOUVIER G. MONTAY S. SPOTO F. COQUELET JC. REZIGA

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 14/04/2021

Etaient excusés : P. BAUDRIN C. MERCIER A. AIT BAHA B. LE MIGNENT S. GLINEUR S. PIROTTE V. PORQUET  
Procurations respectives à : C. COLLET D. RAMEZ C. RIFF C. COLLET C. GRAND C. DESROUSSEAUX

Et que la convocation du Conseil avait été faite le 06/04/2021

Un scrutin a eu lieu, Laura PHILIPPE a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Conseil Municipal,

Vu le budget primitif de l'exercice 2021 article 65748,

Oui les termes de l'article L 1611-4 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que "toute association oeuvre ou entreprise ayant reçu une subvention peut être soumise au contrôle des délégués de la collectivité qui l'a accordée".

Considérant que tout groupement association, oeuvre ou entreprise privée est tenue de fournir à l'autorité qui a mandaté la subvention une copie certifiée de leur budget et de leur compte de l'exercice écoulé, ainsi que tous documents faisant connaître les résultats de leur activité,

Décide d'attribuer les subventions comme il est dit au tableau ci-dessous,

Envoyé en préfecture le 14/04/2021

Reçu en préfecture le 14/04/2021

Affiché le

**SLOW**  
VOTE

ID : 059-215903691-20210412-20210412\_2-DE

SOCIETES	FONC	TOTAL 2021	CONSEILLERS NE PRENA PAS PART AUX VOTES	
Amicale du Personnel Communal	020 AG	14 500		5 abstentions – 21 pour
Amicale Laïque	30 SCB	2 400		5 abstentions – 21 pour
ASPM	30 SCB	400	JC. REZIGA	4 abstentions – 21 pour
CHORALE ARPEGE	30 SCB	640		5 abstentions – 21 pour
Image Animation Maingeoise	30 SCB	150		5 abstentions – 21 pour
Les Maingovales	30 SCB	740	C. DESROUSSEAUX	5 abstentions – 19 pour
Musique municipale	30 SCB	9 700		5 abstentions – 21 pour
Association Jardins Familiaux	30SCB	100		5 abstentions – 21 pour
Commune libre En-Haut	30SCB	0	C. COLLET	5 abstentions – 18 pour
Confédération Français Musulmans	30SCB	0		5 abstentions – 21 pour
Denain Athlétic Club	40 SP	150		5 abstentions – 21 pour
Société Colombophile "Le Rapide"	40 SP	800		5 abstentions – 21 pour
Société de Chasse	40 SP	700	G. COLLET	5 abstentions – 20 pour
Tennis club maing	40 SP	0	C. COLLET	5 abstentions – 18 pour
Volley ball maing	40 SP	200		5 abstentions – 21 pour
Football Club maingois	40SP	9 700	C. RIFF	5 abstentions – 19 pour
La boule maingeoise	40SP	400		5 abstentions – 21 pour
Les Archers Maingois	40SP	200		5 abstentions – 21 pour
Amicale des Donneurs de Sang	524 AS	200		5 abstentions – 21 pour
Amicale des secouristes Croix-Blanche	524 AS	0		5 abstentions – 21 pour
Ass Dép ACVG-CATM	524 AS	100		5 abstentions – 21 pour
Association des Papillons Blancs	524 AS	700		5 abstentions – 21 pour
Association Pain d'epices	524 AS	40 000	B. MERESSE	5 abstentions – 20 pour
CAPER Thiant	524 AS	100		5 abstentions – 21 pour
Club des 3x20	524 AS	400		5 abstentions – 21 pour
Entraide&loisirs Restos du Cœur	524 AS	650		5 abstentions – 21 pour
Restos du cœur	524AS	550		5 abstentions – 21 pour
Section Locale FNACA	524AS	200		5 abstentions – 21 pour
<b>TOTAL</b>				<b>83 680 €</b>

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,  
MAING, le 14/04/2021

La Directrice Générale des Services,  
I. SERAFINI

